

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 10 FEVRIER 2010

Lors de la dernière réunion du Conseil Municipal, les points suivants ont été examinés :

Budget 2010 :

Le maire a commenté les travaux préparatoires de la commission des finances puis a présenté le dossier de demande de Dotation Globale d'Équipement (subventions de l'État) qui porte cette année sur la construction d'une salle de gymnastique et d'un local de rangement attenants au gymnase, le désamiantage et le remplacement des menuiseries extérieures de l'école primaire (2^{ème} partie) et l'installation d'un dispositif de défense incendie au village de Mandrant.

AMENAGEMENT DU POINT INFO TOURISME :

Dans le cadre de l'aménagement du Point Info Tourisme, la commune peut prétendre à l'attribution de Fonds Européens au titre de la promotion touristique pour l'agencement, l'équipement et l'outil d'information et de communication à hauteur de 55 %. A ce titre, un dossier de demande de subvention sera déposé pour un montant de dépenses de 27 494,73 € HT.

Subventions au Comité des Œuvres Sociales :

Le budget 2010 de l'accueil périscolaire - pour lequel le Comité des Œuvres Sociales a une délégation de service public jusqu'au 31 août 2010 – fait apparaître un besoin de subvention de 30 000 € que l'assemblée accepte de verser.

Le comité est également l'organisateur du stage de musique traditionnelle qui se déroule à l'automne chaque année. Au titre de l'édition 2009 et dans le but de pérenniser la manifestation, la commune versera une subvention de 2 505 €.

Assurance des véhicules :

Deux avenants au contrat d'assurance des véhicules auprès de GROUPAMA vont être signés afin de valider la mise à jour du parc automobile de la commune. Le premier pour régulariser la cotisation 2009 et le second pour permettre l'émission définitive de la cotisation 2010.

Contrat d'entretien chaudière :

Un contrat pour l'entretien d'une des chaudières de l'immeuble situé 3 Impasse Grand'rue, remplacée récemment, sera signé avec la société ELM LEBLANC pour un montant annuel de 78,95 € TTC pendant les deux premières années.

Modifications des statuts de la Communauté de Communes :

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, la modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel afin d'intégrer la compétence « Maîtrise d'ouvrage, gestion et entretien des installations d'éclairage public » sur ses domaines public et privé et lui permettre ainsi d'adhérer au SIEGA.

Attribution de Fonds Européens :

Suite à la réponse favorable au dossier présenté en octobre 2008 afin de bénéficier de fonds européens pour la réalisation d'un jardin médiéval et l'aménagement de la place de l'église, l'assemblée décide de s'engager rapidement dans la réalisation de ces deux opérations. L'attribution d'une subvention de 35 766 € nécessite la signature d'une convention avec l'obligation de réaliser les travaux d'ici mai 2011.

Bail de l'Immeuble « Lépineux » :

Un bail commercial sera signé avec M. MATIGNON pour l'installation d'une activité de restauration (Pizzeria, restauration rapide et saladerie) à compter du 1^{er} avril 2010.

Au titre des affaires générales, les points suivants ont été évoqués :

- Formation des agents : 10 agents communaux suivront cette année une formation à la prévention et aux secours civiques de niveau 1 dispensée par l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers de l'Allier.
- Carrière du Pont de Bois : La Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites, réunie le 9 février, s'est prononcée favorablement pour la prolongation de 15 ans de l'exploitation de la carrière.